



Un problème dans ma révocation de sursis

Par **zurcher**, le **24/03/2008** à **18:53**

bonjour,rnrnvoila j'ai été jugé en 2005 pour escroquerie, et ma peines fut de 9 mois avec sursis et 120h de TIG j'étais alors à lyon, suite a cela j'ai fais une tentative de suicide et j'ai eu des probleme psychologique et enfermé dans un hopital psy suite a cela mes parents pas au courant de mon jugement mon fais déménagé dans le sud ouest. N'oubliant pas ma peines j'ai travaillé bénévolement au sein de la croix rouge. J'ai appris suite a un voyage que mon sursis a été revoquée car je n'ai pas fais le changement d'adresse mais je ne savais pas qu'il fallait le faire et j'ai pensé avoir fais mes tig mais pas comme il faut alors g appelé le tribunal a lyon et leur est envoyé ma nouvelle adresse par 2 fois et il m'ont exliquée que je pouvas faire appelle de la révocation mais que je devais venir sur lyon ou que je pouvais demand un aménagement de peine ce que je vux faire mais qu'est ce que je risque car je ne souhaite pas allez en prison alors que j'ai un boulot et une famille maintenant. Aidez moi